

**Mairie de MIZOËN**  
**Compte-rendu de la réunion du CCAS**  
**Vendredi 27 octobre 2017**

Le conseil d'administration du CCAS de MIZOËN s'est réuni le vendredi 27 octobre 2017 sous la Présidence de Bernard MICHEL maire de la commune de Mizoën, Président du CCAS.

**Présents :**

**Elus locaux :**

Gilbert MICHEL, Hugues BEAUME, Delphine MIALON

**Personnes qualifiées nommées par le Maire :**

Michèle JOUANNY, Céline HEBERT-PERCEVAL, Colette VENERA, Maëlle BONNARD.

**Absents excusés :**

**Elus locaux**

Florence GONON ( pouvoir à Gilbert MICHEL), Roger GIRAUD

**APPROBATION DU CR DU 22 SEPTEMBRE 2017**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017**

Plusieurs demandes de subventions de la part d'associations sont parvenues en mairie.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :

1	ADMR Haut Oisans	ASS	350,00
2	APE Parents d'élèves des 6 vallées	ASS	200,00
3	Cantorissium	ASS	70,00
4	Chorale "Les Cimes"	ASS	100,00
5	Coopérative Ecole élémentaire Freney	COOP	360,00
6	Coopérative Ecole Maternelle Mizoën	COOP	360,00
7	Croix Rouge française		150,00
8	Donneurs de sang les 2Alps	ASS	100,00
9	Judo Club Les 2 Alpes	ASS	60,00
10	Les rencontres du jeudi	ASS	200,00
11	Les restaurants du cœur	ASS IPU	100,00
12	POLYFEMMA	ASS	70,00
13	Sapeurs Pompiers Bourg d'Oisans		100,00
14	Sapeurs Pompiers Les deux Alpes		100,00
15	Sauvegarde coutumes et tradition Oisans	ASS	90,00
16	Secours populaire français		100,00

**2 510,00**

### **COLIS DES ANCIENS**

Pour cette année 2017, 33 colis d'un montant unitaire de 75 euros seront distribués.

Seront rajoutés au colis des chocolats proposés par la coopérative du Freney et un sac acheté à la coopérative de Mizoën.

Décision approuvée à l'unanimité.

### **FORFAITS DE SKI SCOLAIRE 2017/2018**

Le CCAS prend en charge les forfaits de ski scolaire délivrés par la SATA aux enfants habitants permanents de la commune : les élèves, collégiens et étudiants jusqu'à l'âge de 25 ans.

Décision approuvée à l'unanimité.

### **LE POINT SUR LES ANIMATIONS 2017**

- L'après-midi « carnaval » s'est déroulé le dimanche 5 mars, suivie d'un « goûter-crêpes » à la salle des fêtes. Franc succès, les enfants (et les adultes certes moins nombreux) déguisés et maquillés étaient ravis.
- Projection d'un film de Yann Arthus Bertrand le 10 juin à 20h30 à la salle des fêtes. Ce film a été mis gracieusement à la disposition du CCAS de Mizoën.

- Colette fait part de la chorale « les petits chanteurs à la croix de bois » qui s'était produite à La Grave. Céline se renseigne sur les tarifs et les dates.
- CANTORISIUM de Bourg d'Oisans s'est proposé pour intervenir sur notre commune. Bernard prendra contact avec eux.
- Bernard rappelle que les « rencontres du jeudi » organiseront dimanche 29 octobre une journée « jeux-loto » pour le téléthon. La commune de Mizoën mettra à disposition la salle des fêtes.
- Concernant l'animation pour les enfants (jeux de société ...) que Stéphanie PINATEL a proposée, le CCAS a décidé (en raison de la proximité de la première animation du même type) de repousser la date du 5/11 au 19/11 (à partir de 15 h). Stéphanie est disponible et a donné son accord. Elle avertira les familles déjà contactées du changement de date.
- La projection d'un film « pôle express ». pour les enfants le 17 décembre à 14h30 suivi d'un goûter avait été programmée. Il se trouve que le « père Noël de la DAL » est prévu le dimanche 17 décembre APM ou le samedi 16 ; dès qu'une date définitive sera fixée Michèle Jouanny nous préviendra. Il faudra donc, courant novembre, décider d'une autre date.
- Projection d'un film (plutôt pour adultes) sur la Meije prévu le 9/12 à 20h30.

#### **DIVERS :**

- A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre une exposition sur la guerre de 14/18 sera proposée. Les bonnes volontés sont sollicitées pour l'organisation.
  - Par ailleurs les enfants chanteront la marseillaise accompagnés par la chorale des Cîmes.
-